

Plan de sobriété énergétique de l'Acta

Date de mise à jour : avril 2023

Préambule

Le présent document constitue le plan de sobriété énergétique de l'Acta. Ce projet précise, par thématique, les actions d'ores et déjà entreprises, celles encore en cours et celles envisagées en vue de permettre une réduction à moyen et long terme de la consommation énergétique de l'Acta, notamment au sein de son siège social dans le bâtiment de la Maison Nationale des Éleveurs situé au 149 Rue de Bercy.

L'Acta occupe 490 m² (couloirs et sanitaires inclus) au sein du bâtiment de la Maison Nationale des Éleveurs (MNE). Ce bâtiment de 16 étages d'une surface de 6000 m² de bureaux appartient à la SCI (Société Civile Immobilière) MNE. L'Acta possède 16,60% des parts de cette société. L'Acta loue les surfaces occupées par les salariés de l'Acta dans le cadre d'un bail commercial.

Ce bâtiment est en cours de réhabilitation lourde. Les principaux travaux entrepris correspondent :

- à du désamiantage,
- au changement intégral des façades,
- au changement des systèmes de climatisation, chauffage, ventilation, désenfumage,
- au changement des CFO (Courants Forts) et CFA (Courants faibles),
- aux aménagements intérieurs.

L'Acta, en tant que co-gérant de la SCI MNE, est très active dans la conception et la réalisation du projet.

Les étages occupés par l'Acta ont été livrés en juin 2021.

Au-delà des actions techniques aux échéances de court, moyen et long termes que l'Acta peut mettre en place en relation notamment avec la SCI MNE propriétaire du bâtiment de la Maison Nationale des Éleveurs par exemple, certaines mesures reposent sur une mobilisation des salariés de l'Acta. Ainsi, une communication sera effectuée dans les mois à venir pour expliquer l'enjeu de ces actions et inciter les salariés à les mettre en œuvre concrètement et durablement.

Table des matières

Préambule	1
Table des matières	2
1 – Consommation énergétique (directe)	3
Chauffage / Refroidissement du bâtiment.....	3
Eclairage des bâtiments	3
Consommation électrique au sein du bâtiment.....	4
Mise en œuvre du décret tertiaire	4
2 – Rénovation du bâtiment.....	5
Renouvellement des éléments de façades et isolation thermique.....	5
Opérations bâtimentaires spécifiques	5
3- Mobilité durable.....	6
Evolution des pratiques des déplacements professionnels	6
4 – Numérique.....	6
Evolution des pratiques numériques des salariés.....	6
Solutions numériques.....	7
5 - Consommables et Gestion des déchets	7
6 – Communication	8

1 – Consommation énergétique (directe)

Chauffage / Refroidissement du bâtiment

Objectifs

- 19°C en hiver et 26°C en été pour déclenchement des appareils de climatisation,
- Réduire la température des bureaux en hiver en dessous des 19°C quand ils sont inoccupés.

Contexte

Les bureaux de la MNE sont chauffés via des plafonds rayonnants installés en 2021. La source de chaleur est de la vapeur d'eau achetée à la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain).

Les bureaux de la MNE sont climatisés via ces mêmes plafonds rayonnants. Le froid est issu de groupes froids appartenant à la SCI MNE et alimentés à l'électricité.

Actions déjà menées

- Mise en place d'une GTB (Gestion Technique Bâtiment), outil de pilotage centralisé permettant notamment de réguler la température en fonction de consignes et de la détection de présence à l'échelle de chaque bureau (capteurs présents dans chaque bureau).
- Ajustement des consignes de chauffage à 19°C quand les bureaux sont occupés, 18°C quand les bureaux sont inoccupés, 16°C les week-ends et jours fériés.
- Changement de la centrale d'air neuf, ce qui permet au niveau de la ventilation des espaces un échange thermique entre l'air sortant et l'air frais entrant et ainsi gagner 1°C.

Actions en cours

- Ajustement des consignes de température pendant la période estivale à 26°C pour déclenchement de la climatisation.
- Sensibilisation des salariés : maintien des fenêtres fermées quand la température des locaux est supérieure à 26°C afin d'éviter des déperditions.
- Sensibilisation des salariés sur le bon usage des stores (on ferme quand le bureau est exposé au soleil pour éviter trop de chaleur et on ouvre dès que c'est possible pour bénéficier au maximum de la luminosité extérieure et limiter l'éclairage).

Actions à mener

- Suivre les informations Eco Watt pour adapter les températures de consigne pour le chauffage et pour la climatisation.

Éclairage des bâtiments

Objectifs

Limiter la consommation d'électricité via l'éclairage.

Contexte

Le système d'éclairage de la MNE a été complètement rénové en 2021.

Actions menées

- Mise en place d'éclairage de bureau à allumage et extinction automatique (capteurs de présence) et à luminosité ajustable automatiquement (capteurs de luminosité) sur l'ensemble des locaux (bureaux, sanitaires et circulations).
- Installation d'éclairages LED dans l'ensemble des locaux (bureaux, sanitaires et circulations).

Consommation électrique au sein du bâtiment

Objectifs

Inciter les salariés à couper tous les appareils de leur bureau laissés allumés ou en veille (écrans, stations d'accueil, chargeurs, ...).

Actions envisagées / à l'étude

- Envisager la possibilité de couper l'alimentation électrique au niveau des prises de courant nuit, week-ends et jours fériés via la GTB (Gestion Technique du Bâtiment).
- Si l'action précitée n'est pas possible, équiper avec multiprises à interrupteur les bureaux des salariés de façon à faciliter la coupure des équipements concernés.
- Extinction des bornes wifi la nuit, week-ends et jours fériés, étude de faisabilité en cours.

Mise en œuvre du décret tertiaire

Objectifs

L'objectif de ce décret est d'accélérer l'aménagement du territoire et surtout de diminuer la consommation énergétique des parcs tertiaires français d'au moins 40 % dès 2023, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à l'année de référence choisie. Sont concernés, les propriétaires ou occupants de bâtiments à usage tertiaire privés ou publics de plus de 1000 m² de surface de plancher ou cumulée.

Contexte

L'Acta occupe des locaux dans le bâtiment de la MNE dont la surface globale est supérieure à 1000 m², l'Acta est donc soumise aux déclarations énergétiques sur la plateforme OPERAT gérée par l'ADEME.

Actions menées

- Recensement des consommations énergétiques, référencement des surfaces pour les années 2018 (année de référence), 2020 et 2021. À poursuivre les années suivantes.
- Déclarations de ces éléments sur la plateforme OPERAT.
- Audit DPE effectué en juin 2022 : Bâtiment économe (Classe B) et à faible émission de GES (Classe B).

2 – Rénovation du bâtiment

Renouvellement des éléments de façades et isolation thermique

Objectif

Au-delà de la consommation directe d'énergie, l'objectif est d'améliorer l'isolation thermique en renouvelant les éléments de façade du bâtiment

Contexte

Il a été décidé et mis en œuvre en 2019, un important plan de rénovation de la Maison Nationale des Éleveurs. Dans ce cadre, l'intégralité des façades ont été remplacées (huisseries, vitrages, émaillages, stores, isolant thermique).

Actions menées

- Remplacement des façades et émaillages,
- Mise en place du double vitrage,
- Dans le choix du vitrage, adaptation du coefficient de transmission lumineuse et de transmission thermique en fonction des différentes façades (Nord-Sud),
- Mise en place de stores à toutes les fenêtres pour limiter l'exposition au soleil et améliorer le confort thermique,
- Mise en place d'un isolant thermique extérieur en façade,
- Mise en place d'un isolant thermique intérieur au niveau des allèges et des pignons extérieurs,
- Isolation thermique de 640 m² de toit terrasse.

Opérations bâtimentaires spécifiques

Objectif

Au-delà de l'économie dans la consommation d'énergie à proprement parler, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le pignon et en toiture est en réflexion.

Actions menées

- Déclaration préalable de travaux correspondante déposée et acceptée.

Actions en cours

- Projet en cours de conception par un maître d'œuvre.

Freins

- Coût et faisabilité technique,
- Contraintes de sécurité à intégrer.

3- Mobilité durable

Évolution des pratiques des déplacements professionnels

Objectif

Modifier la politique de déplacements des salariés pour inciter à limiter fortement le nombre de déplacements et l’empreinte carbone correspondante.

Actions menées

- Mise en place d’une charte de télétravail en 2020,
- Augmentation du nombre de jours de télétravail en 2021, un salarié peut télétravailler jusqu’à 84 jours par an,
- Mise en place de forfait mobilités durables en 2021 afin d’encourager les salariés à utiliser des modes de transport durables et plus respectueux de l’environnement,
- Mise à disposition d’un parking vélo sécurisé au sous-sol du bâtiment,
- Incitation des salariés à privilégier les déplacements en train à ceux en avion,
- Mise à disposition de l’ensemble des salariés d’un outil de vidéoconférence dès 2019,
- Dématérialisation de l’ensemble des documents et des processus de validation depuis 2021, tant sur le plan administratif que technique (Zeendoc et SharePoint).

Actions envisagées

- Mise en place d’un espace pour accueillir les trottinettes à l’entrée du bâtiment,
- Mise en place de bornes de recharge électrique pour véhicules dans les parkings du bâtiment.

4 – Numérique

Évolution des pratiques numériques des salariés

Objectif

Modifier certaines pratiques des salariés (dont ils ignorent parfois le caractère énergivore) afin de réduire l’énergie consommée.

Actions menées

- Suivi par 5 salariés de la fresque du numérique qui a permis d’identifier les principaux impacts de la consommation du numérique sur l’environnement et les leviers de réduction de cet impact.

Actions en cours

- Sensibilisation de l’ensemble des salariés lors d’un atelier à l’identification des principaux impacts de la consommation du numérique sur l’environnement et les leviers de réduction de cet impact.
- Co-construction avec les salariés d’un plan d’action de sobriété numérique à l’échelle de leurs activités professionnelles et personnelles.

Actions à mener

- Mise en œuvre des actions décidées dans le plan d'action de sobriété numérique qui va être coconstruit avec les salariés à la suite de l'atelier de sensibilisation.

Solutions numériques

Objectif

Réduire la consommation d'énergie liée au numérique

Actions menées

- Désactivation des services et applications obsolètes et suppression des matériels correspondants,
- Installation d'un copieur par étage avec un accès par badge qui a permis la suppression des équipements individuels et la réduction d'impressions,
- Mise en place de la dématérialisation des documents et des processus de validation et de signature, ce qui a permis une réduction drastique des impressions papier,
- Remplacement des switches d'ancienne génération très consommateurs en énergie par des switches de nouvelle génération,
- Remplacement des postes fixes de type « tour » par des ordinateurs portables moins consommateurs d'énergie et facilitant le télétravail,
- Densification des matériels pour réduire leur nombre et la place occupée : réduction de la salle serveur au sein du bâtiment et dans le centre d'hébergement externalisé,
- Mise en place de la téléphonie IP avec une suppression des postes téléphoniques.

Actions à mener

- Mise en œuvre des actions décidées dans le plan d'action de sobriété numérique qui va être coconstruit avec les salariés à la suite de l'atelier de sensibilisation

5 - Consommables et Gestion des déchets

Objectif

Réduire les consommables, ainsi qu'améliorer la gestion des déchets.

Actions en cours

- Sélection des traiteurs en fonction de la quantité de déchets générés par leur prestation,
- Suppression des plateaux repas Réduction de la restauration en plateau repas,
- Remplacement des fontaines à eau en bonbonne par des fontaines à eau directement branchées sur l'eau du robinet,
- Mise à disposition de tasse à tous les salariés pour éviter les gobelets jetables,
- Mise à disposition dans chaque bureau d'une poubelle à tri sélectif (papier / autres déchets),
- Mise à disposition au RDC du bâtiment d'un tri sélectif : verre, cartons, ...
- Remplacement de l'intégralité des machines à café avec capsules par des machines à café à grains.

Actions à mener

- Mise à disposition de vaisselle et de lave-vaisselle dans les espaces de salles de réunions,
- Suppression de la vaisselle jetable.

6 – Communication

Cibles

- Les salariés de l'Acta et de sa filiale Acta Digital Services,
- Les autres occupants de la Maison Nationale des Éleveurs
- Les Instituts Techniques Agricoles du réseau Acta.

Objectifs

- Sensibiliser les salariés au rôle qu'ils ont à jouer individuellement dans la sobriété énergétique,
- Faire connaître les actions d'ores et déjà engagées en matière de sobriété énergétique,
- Communiquer sur les actions à venir,
- Faire adopter des comportements vertueux par les salariés.

Actions à mener

- Ce plan sera soumis à l'avis des représentants du personnel dans le cadre du CSE (Conseil Social et Économique),
- Partage de ce plan avec l'ensemble des salariés de l'Acta, les directions des autres organismes occupant la Maison Nationale des Éleveurs et les directions des Instituts Techniques Agricoles (envoi par mail, messagerie interne et mise à disposition sur le SharePoint),
- Publication sur le site internet institutionnel de l'Acta.